

Durée : 2 journées / 14 heures

Effectif : 1 à 8 participants

Tarif : Sur devis

Référent pédagogique : Jean-Luc MEHL

1. Pré-requis

Une connaissance élémentaire en électricité est vivement recommandée pour suivre cette formation (Ces connaissances peuvent être acquises en suivant le stage EL initiation).

Maîtrise orale et écrite de la langue française

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation

2. PUBLIC CONCERNE

Personnel non-électricien chargé :

- de réaliser des manœuvres d'exploitation en BT dans les locaux de service électriques BT et HTA et/ou d'accomplir des interventions élémentaires sur des équipements électriques BT

3. OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des installations et équipements électriques
- Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention élémentaire en basse tension Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation BS et BE « Manœuvres »
- Connaître les mesures de protections pour accéder dans un local de service électrique en BT et HTA

4. RÉFÉRENTIEL

- l'article R4544-10 du Code du Travail, précise que « l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3.
- L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué.

5. CONTENU DE LA PRESTATION

Enseignement théorique :

- l'évaluation des risques
- les grandeurs électriques
- les dangers de l'électricité
- les mesures de protection
- les limites, zones et opérations liées
- les équipements de protection
- les rôles et titres d'habilitation
- les outillages et matériels électriques
- la procédure en cas d'accident électrique
- la procédure en cas d'incendie électrique
- le chargé d'opérations spécifiques BE Manœuvres : rôle et opérations
- le chargé d'interventions élémentaires BS : rôle et opérations

Travaux pratiques sur des équipements pédagogiques

6. FORMALISATION

- Remise d'un livret
- Attestation de présence au stage
- Enregistrement et visa sur le registre de sécurité

